

Transfert au Panthéon  
Abbé de l'Épée

COMITÉ DE COORDINATION

# Requête

---

**Nous, citoyens sourds et entendants, demandons  
que les cendres de l'abbé de l'Épée,  
placé au nombre « de ceux des citoyens qui ont le mieux mérité  
de l'Humanité et de la Patrie » (21-29 juillet 1791),  
soient transférées au Panthéon.**

---



## Biographie

*La vie de l'abbé de l'Épée a fait longtemps l'objet, dans la communauté des sourds, de récits mythiques, augmentés de génération en génération : la reconnaissance pousse souvent à embellir quelque peu le passé...*

Des récentes études, comme celle de Maryse Bézagu-Deluy, retracent la vie de l'abbé de l'Épée avec le souci de distinguer le mythe de la réalité. La vie qui en est ainsi décrite permet de mieux comprendre pourquoi les sourds sont tant attachés à ce personnage, et pourquoi ils réclament aujourd'hui, comme ils l'ont déjà fait dans le passé, que la République lui rende hommage en transférant ses cendres au Panthéon...

**L'abbé de l'Épée** n'était pas 'prédestiné' à s'occuper du monde des sourds : ce n'est d'ailleurs que tardivement, vers l'âge de 50 ans, qu'il s'y est consacré. Et c'est un concours de circonstances qui l'ont conduit sur cette voie...

## Avocat

Charles-Michel de l'Épée est né le jeudi 24 novembre 1712 à Versailles. Il était le dernier de quatre enfants. Son père était architecte.

Il fit ses études au Collège des Quatre Nations (actuelle Bibliothèque Mazarine), collège influencé par le jansénisme. Il raconta plus tard qu'enfant, il aimait s'amuser avec 'l'alphabet manuel français', un alphabet signifié par les doigts, qui était très répandu à l'époque parmi les écoliers.

Il raconta également qu'il avait eu de longues discussions avec son professeur de philosophie, notamment sur la question du langage, question en vogue à l'époque des Lumières. Ils conclurent qu'il n'y a pas de liaison naturelle entre les idées et les mots (prononcés ou écrits), et qu'on pourrait ainsi instruire les sourds et muets par des caractères écrits accompagnés de signes sensibles.

En 1730, Charles-Michel de l'Épée intègre la faculté de droit, obtient la licence en droit en mai 1733, et prête le serment d'avocat le 13 juillet 1733.

## Janséniste

Cependant, il ne poursuit pas sa carrière d'avocat : il opte pour la voie cléricale, et il est ordonné prêtre en 1738. Mais il défend les thèses jansénistes, refuse de signer le formulaire condamnant l'*Augustinus*, et ne peut donc avoir de charge à Paris. Il trouve refuge à Troyes, où l'évêque soutient les mêmes thèses.

Depuis la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le jansénisme s'oppose au Vatican et au Roi. C'est un mouvement appuyé par l'esprit d'indépendance du gallicanisme, opposé à l'absolutisme monarchique, prônant une morale rigoriste *a contrario* du molinisme, la morale jésuite de compromission avec le monde. Le jansénisme est condamné à plusieurs reprises par le Pape, et ceux qui suivent ce mouvement sont écartés de toute responsabilité.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le jansénisme s'ouvre aux préoccupations sociales, a le souci de rendre la connaissance accessible à tous et influencera la Révolution, notamment à travers la Constitution civile du clergé ou des personnages comme l'abbé Grégoire (qui repose au Panthéon) et sa lutte en faveur du prêtre-citoyen, de l'émancipation des juifs ou de l'abolition de l'esclavage, fruits d'une réflexion fortement influencée par ce mouvement de pensée.

En 1739, l'abbé de l'Épée revient à Paris, sans charge paroissiale. Il continue à fréquenter l'Université ; d'ailleurs, il fait partie des 80 membres de l'Université écartés pour leur opposition à la bulle pontificale *Unigenitus*. Durant vingt ans, l'abbé va résider dans sa famille, consacrant notamment son temps à l'enseignement, souci constant des jansénistes.

## Rencontre

Vers 1760, le père Vanin, qui s'occupait de l'enseignement de deux sœurs jumelles sourdes décède. L'abbé de l'Épée est appelé pour prendre sa suite. Heureuse circonstance : ces deux sœurs ont développé entre elles une communication par signes riche. L'abbé comprend l'intérêt d'apprendre leurs signes, afin de mieux communiquer avec elles. Ce qu'il fait. Aussi, dit-on parfois dans certaines biographies que l'abbé de l'Épée a inventé la langue des signes, ce qui est faux : il l'a reçue de la main des sourds.

Par contre, son intuition capitale a été de ne pas écarter les signes qu'effectuaient ces sourds entre eux, mais au contraire de les apprendre, contrairement aux précepteurs privés qui intervenaient auprès des enfants de familles nobles. De plus, il s'est rapidement rendu compte que ces signes lui permettaient de communiquer non seulement avec ces deux sœurs, mais avec tous les sourds qu'il rencontrait. Aussi a-t-il pu accepter d'accueillir tous les enfants sourds qui lui étaient présentés.

## ABBÉ DE L'ÉPÉE

Cette ouverture d'esprit vis-à-vis de la langue lui venait de sa formation intellectuelle. Ainsi, par exemple, Bernard Lamy, qui se réclame de la *Logique* de Port-Royal, dit dans *L'art de parler* : « Nous pouvons parler avec les yeux et les doigts, et nous servir du mouvement de ces parties pour marquer les idées qui sont présentes à notre esprit, et les affections de notre volonté... »

L'éducation donnée par l'abbé s'effectuait en groupes, sous forme ludique. Donnant ses cours dans sa maison familiale, les élèves sont placés chez des 'maîtresses de pension' qui doivent être capables de poursuivre, faire répéter les leçons de l'abbé (les enfants venaient de toute la France). L'abbé, outre les signes, s'appuie sur tous les supports visuels qu'il trouve opportuns : bureau typographique, rencontres, visites, etc. « Le seul but que je me proposai fut de leur apprendre à penser avec ordre, et à combiner leurs idées ». *La véritable manière d'instruire les Sourds et Muets*.

Dans son souci d'enseignement, l'abbé introduit des signes particuliers pour expliciter la grammaire du français (la langue des signes, par exemple, n'utilise pas d'articles) : les 'signes méthodiques'. Cette technique particulière ne sera pas reprise par la suite. Cependant, sa méthode permet aux jeunes sourds d'apprendre à lire et à écrire, ainsi que diverses matières. Poussant le défi plus loin, il enseigne six langues différentes aux sourds (allemand, anglais, français, latin, espagnol, italien). Ainsi, ceux qui jusque là étaient considérés comme des idiots, ceux auxquels certains philosophes ou médecins déniaient toute intelligence, révèlent des capacités insoupçonnées. Dès 1771, l'abbé organise des 'exercices publics' afin de faire connaître sa méthode et ses résultats, de trouver de nouveaux enfants sourds, et de chercher des appuis financiers.

L'abbé accueille aussi bien les riches que les pauvres, demandant une participation financière aux familles qui le peuvent, en fonction de leurs possibilités : « Je me fais un devoir de ne refuser ni de congédier personne. »

De plus, il cherche à déculpabiliser : « Tous ceux qui naissent aveugles ou sourds et muets, ou estropiés ne sont pas plus coupables que tous les autres hommes et qu'on ne doit pas croire non plus que leurs pères et mères soient plus coupables que les autres hommes... ». Comme le remarque M. Bézgu-Deluy, c'est une grande nouveauté de l'abbé : parler à des sourds de ce qu'est être sourd, de l'identité sourde.

Le 1<sup>er</sup> août 1773, un jeune sourd d'une dizaine d'années est abandonné en Picardie. Remis à l'abbé de l'Épée, celui-ci fait parvenir à toutes les maréchaussées, via le ministère, une note afin de retrouver la famille de cet enfant, d'après les descriptions qu'il a données en langue des signes. L'enquête révèle le sort malheureux de nombreux enfants sourds, et fait connaître l'abbé. Le procès met également en lumière la langue des signes : tout est traduit par un interprète (un des élèves de l'abbé).

L'abbé, 'instituteur gratuit des sourds et muets', publie en 1776 son premier livre : *Institution des sourds et muets par la voie des signes méthodiques. Ouvrage qui contient le projet d'une langue universelle, par l'entremise des Signes naturels assujettis à une Méthode*.

## Critiques

L'abbé de l'Épée est très vite confronté à la critique, notamment à l'oralisme (les sourds ne doivent pas s'exprimer par signes, mais apprendre à articuler et à lire sur les lèvres). Saboureux de Fontenay, un des élèves sourds de Pereire, lui rend visite (mais lui-même finit par ne plus oraliser...). Critique de Saboureux : pourquoi tant de gesticulations ? L'abbé répond à une controverse avec Heinicke, qui défend l'oralisme. Il répond également à Pereire pour qui la langue des signes est aussi compliquée que le chinois.

L'abbé distingue 'parler' et 'rendre des sons et former des paroles distinctes' : les sourds peuvent apprendre à articuler. D'ailleurs, l'abbé l'enseigne à quelques enfants, selon leurs capacités. Mais l'oralisme nécessite un long apprentissage de répétition avant qu'un sens puisse se faire jour dans l'esprit de l'enfant sourd. C'est un temps précieux perdu pour le développement intellectuel de l'enfant. L'oralisme est de la « poudre aux yeux de la foule ignorante ». Au contraire, grâce aux signes, les enfants sourds peuvent apprendre rapidement toute matière. L'abbé se propose même d'enseigner à des sourds-aveugles.

L'assemblée des savants de Zurich donne raison à l'abbé (d'ailleurs, pour Péreire, l'œuvre de l'abbé « peut être véritablement utile, du moins pour la classe indigente »).

## Développements

L'abbé reçoit de nombreux soutiens, comme ceux de Condillac, Grimm, Court de Gebelin... Condillac a écrit : « M. l'abbé de l'Épée qui instruit les sourds et muets avec une sagacité singulière, a fait du langage d'action un art méthodique aussi simple que facile, avec lequel il donne à ses élèves des idées de toute espèce ; et j'ose dire des idées plus exactes et plus précises que celles qu'on acquiert communément avec le secours de l'ouïe. »

Les 'grands' de ce monde viennent visiter l'institution de l'abbé : un envoyé du prince Palatin, des seigneurs espagnols, des nobles français, l'empereur d'Autriche Joseph II...

L'abbé reçoit et forme divers instituteurs, chargés de créer des écoles similaires dans d'autres régions françaises et dans d'autres pays. Il encourage également les parents à avoir d'étroites relations avec leur enfant sourd, et notamment à apprendre la langue des signes.

En 1778, un rapport du Conseil d'État du Roi prescrit la formation d'un établissement d'enseignement pour les sourds, et la formation d'instituteurs, selon la méthode de l'abbé de l'Épée.

## **ABBÉ DE L'ÉPÉE**

L'abbé, contrairement à la légende, ne s'est pas ruiné ni n'a ruiné sa famille pour l'éducation des sourds ; mais il a cependant payé lui-même l'essentiel du fonctionnement de son école, les aides financières de l'État ne parvenant à son école qu'après son décès.

Le mercredi 23 décembre 1789, l'abbé meurt à 16 heures. Le jour même, son décès est annoncé à l'Assemblée des représentants de la Commune de Paris qui lui rend hommage : sept représentants seront présents à la cérémonie du deuil : l'abbé est inhumé à l'église Saint-Roch.

Le 23 février 1790, la Commune célèbre « le vénérable et scientifique » citoyen. Ce jour-là, lors du service religieux pour le repos de l'âme de l'abbé, Valentin Haüy et un groupe de jeunes aveugles rendent également hommage à l'abbé. L'abbé Fauchet lance, du haut de la chaire : « M. de l'Épée avait une opposition raisonnée, invariable, à l'autorité arbitraire en tout genre. Il connaissait les Droits de l'Homme et du Citoyen ; c'était un sage ami de la Liberté. »

Le décret du 21 juillet 1791, instituant l'école de l'abbé comme établissement public, lui accorde le titre de « bienfaiteur de l'humanité ».



## Motifs

« *La reconnaissance est la mémoire du cœur* » Jean Massieu (sourd)

Parmi les motifs d'hommage à l'abbé de l'Épée, il est possible de distinguer son action – la création des premières écoles pour sourds, et tous les combats que cela a nécessité, et ses réflexions, sa vision nouvelle de la condition des sourds et ses réflexions sur le langage, qui lui ont permis de trouver des solutions nouvelles à une question qui se posait depuis toujours. Et c'est le lien entre cette réflexion et son action qui ont changé radicalement la situation sociale des sourds.

### Tradition

Et ceux-ci lui en sont toujours reconnaissants. Dès 1834, Ferdinand Berthier, sourd, lance les banquets-anniversaires de la naissance de l'abbé de l'Épée. Ces banquets sont d'abord un hommage rendu à la mémoire de l'abbé, puisque c'est par son action que les sourds ont pu accéder pleinement à la citoyenneté. Ces banquets ont aussi eu pour but de rassembler la communauté des sourds, tout en ouvrant cette communauté au monde des entendants : Ferdinand Berthier a régulièrement invité des personnalités, comme Victor Hugo, afin de leur faire découvrir cette culture.

Ces banquets se sont perpétués jusqu'à nos jours, à travers les multiples associations, locales ou nationales, de sourds. Celles-ci organisent chaque année une cérémonie en l'honneur de l'abbé de l'Épée. Cette tradition continue est le signe de l'importance de l'abbé de l'Épée dans l'histoire des sourds, et donc, puisque ceux-ci sont citoyens, dans l'histoire de la France.

## Action

### Bienfaiteur

Le premier motif d'hommage envers l'abbé de l'Épée est son dévouement à la situation des sourds. En effet, durant les trente ans qu'il leur consacra, il ne ménagea ni ses efforts ni ses biens pour le service de la cause qu'il défendait. Contrairement aux

précepteurs privés qui exerçaient déjà, il prit pour principe d'accueillir tous ceux qui se présentaient à son école : à sa mort, près d'une centaine d'élèves recevaient son enseignement. D'autre part, ceux qui étaient d'origine modeste étaient hébergés gratuitement. L'abbé prenait sur sa fortune personnelle pour le fonctionnement de son école : ses demandes d'aide financière auprès du roi sont longtemps restées sans réponse (sans doute à cause de son jansénisme).

### **Regard social**

Cependant, l'abbé de l'Épée n'avait pas seulement une vue 'charitable' sur les sourds. Il se souciait de leur insertion dans la société, ayant pour but de « rendre à la société de nouveaux sujets », de nous ramener « nos frères, nos parents, nos amis, nos commensaux ». Aussi se soucia-t-il de faire rencontrer à ses élèves des témoins de l'histoire récente et de présenter ses élèves aux représentants de la société, ainsi qu'à un large public. Et nombre de ses élèves purent trouver un métier et une place honorable dans la vie sociale.

Il choisit aussi de placer ses élèves chez des 'maîtresses de pension', l'équivalent de familles d'accueil actuelles (ses élèves venant de toute la France), tout en encourageant les familles d'enfants sourds à se former à la communication avec leur enfant, afin que celui-ci ne perde pas ses racines.

### **Structures sociales et politiques**

Et ce regard posé sur l'insertion des sourds dans la société devait, pour l'abbé, trouver son aboutissement dans un changement de structures de la société. Il effectua de nombreuses démarches auprès des autorités de son époque afin que son école ne soit pas une simple école privée, mais soit reconnue et prise en charge par l'État, trouvant ainsi une perpétuation à son initiative. Et les sourds qu'il a formés l'ont bien compris, puisqu'ils sont intervenus eux-mêmes à l'Assemblée nationale afin de présenter leurs requêtes.

Il ne s'agit donc pas d'une simple 'âme charitable', encore moins d'un commerce lucratif, mais bien le souci que la société accueille tous ses enfants, qu'elle mette en place les structures permettant à ceux qui partagent des situations particulières de trouver la possibilité de s'inscrire dans le tissu politique et social. Un des aboutissements de cette démarche est que des sourds ont pu eux-mêmes devenir professeurs, voire directeurs, d'écoles de sourds : n'étant plus des 'assistés', mais des acteurs de l'intégration sociale.

### **Rayonnement**

Outre le dévouement de l'abbé, son action en faveur de l'intégration des sourds dans la vie sociale et politique de la France, un des motifs d'hommage dû à l'abbé de l'Épée est le rayonnement de la France qu'il développa. De son vivant, les 'grands' de ce monde défilèrent dans sa demeure, afin d'assister aux exercices publics proposés par l'abbé : la nouveauté de sa méthode, et le caractère inouï pour l'époque de sa réussite dans l'enseignement des sourds attirèrent un large public.

## ABBÉ DE L'ÉPÉE

C'est pourquoi des écoles à l'image de celle de Paris furent créées dans toute l'Europe et aux États-Unis. Des statues de l'abbé de l'Épée continuent à être honorées dans de nombreux pays.

L'abbé de l'Épée participe ainsi à l'image hautement positive de la France dans le monde, l'image d'un pays soucieux des Droits de l'Homme – de tout homme, y compris les exclus ou ceux qui manifestent une particularité ; l'image d'un pays novateur, inventif, prêt à bousculer les conventions et les idées reçues, à renverser les *a priori* ; l'image d'un pays respectueux des différences.

### Conflits - résistance

Enfin, un des motifs d'hommage à l'abbé de l'Épée, de reconnaissance pour son action, est que celle-ci ne fut pas un fleuve tranquille : il eut à se battre, à montrer une grande pugnacité afin de développer son œuvre. Et les obstacles furent nombreux :

- L'incrédulité de la pensée commune à cette époque : les sourds étaient des idiots – d'ailleurs cela était inscrit dans la Loi : ils étaient mis sous tutelle. Pourquoi alors vouloir éduquer des idiots ?
- Les précepteurs privés, qui gagnaient leur vie à éduquer les enfants sourds de la noblesse, auxquels il faisait ombrage
- Le roi et le pape, qui se méfiaient de ce janséniste, et ne le soutinrent que du bout des lèvres
- Enfin tous ceux qui profitaient de la situation présente : certaines familles qui profitaient de la mise sous tutelle des sourds, ceux pour qui les sourds étaient de la main d'œuvre corvéable à merci, les charlatans qui vendaient toutes sortes de remèdes pour 'guérir' de la surdité, etc.

## Réflexions

### Langue minoritaire, universelle

L'action de l'abbé de l'Épée s'est appuyée sur une longue réflexion : plusieurs ouvrages de l'abbé en témoignent. Sa formation janséniste l'a conduit à penser que tout homme peut – et doit – recevoir un enseignement : il ne doit pas y avoir d'exclu du savoir.

D'autre part, ses réflexions sur la langue l'ont conduit – et ce fut une de ses intuitions de génie – à reconnaître les signes qu'utilisaient les sourds comme une langue à part entière. S'inscrivant dans les préoccupations de son temps, influencé par les Lumières et les recherches de Descartes, Persenne, Condillac, il imaginera la langue des signes comme un candidat sérieux au titre de langue universelle. « Le langage des signes, dit-il, [...] serait capable de former entre tous les hommes un langage universel. » Et de fait,

aujourd'hui, les rencontres internationales de sourds montrent combien la langue des signes, au-delà des particularités locales, n'a pas de frontières.

## **Éducation**

L'abbé de l'Épée mena également toute une réflexion sur l'éducation. La technique qu'il inventa, les 'signes méthodiques', n'eut pas une longue postérité. Mais c'est la vision du rôle de l'éducation qui lui survécut : une éducation pour tous, une éducation visant à développer la citoyenneté à travers le savoir, une éducation vivante, riche d'expériences de toutes sortes, de visites, de rencontres, de voyages..., une éducation visant toutes les dimensions de l'individu, avec une intégration dans des familles d'accueil, des prises en charge durant les vacances, etc. Bref, une éducation permettant aux sourds de devenir sujets.

Et d'autre part, contrairement aux précepteurs privés, qui gardaient leurs méthodes secrètes, l'abbé de l'Épée a eu le souci de communiquer sa méthode, ses réflexions et découvertes, de partager ses connaissances, de ne pas garder pour son propre profit le fruit de son travail. Il confia d'ailleurs rapidement des responsabilités à ses élèves : que ce soit pour servir d'interprètes pour ceux qui ne savaient pas écrire, de répétiteurs pour les nouveaux arrivants, puis plus tard de professeurs et directeurs d'écoles de sourds, les sourds qu'il formait prenaient activement part à leur propre formation.

## **Sourds et aveugles**

Les cendres de Louis Braille (1809-1852) ont été transférées au Panthéon en 1952. Cet inventeur du système de lecture et d'écriture pour les aveugles a ainsi été honoré pour son action en faveur de l'intégration des aveugles dans la société.

Il serait juste et justifié que l'abbé de l'Épée l'y rejoigne. D'ailleurs, Valentin Haüy (1745-1822), fondateur des premières écoles pour aveugles, s'est d'abord intéressé au travail de l'abbé de l'Épée ; et celui-ci s'est soucié du sort des jeunes sourds-aveugles. Valentin Haüy et un groupe d'aveugles ont eux-mêmes rendu hommage à l'abbé de l'Épée lors de la cérémonie du 23 février 1790.



## Requête

*Nous, citoyens sourds et entendants, demandons que les cendres de l'abbé de l'Épée, placé au nombre « de ceux des citoyens qui ont le mieux mérité de l'Humanité et de la Patrie » (21-29 juillet 1791), soient transférées au Panthéon.*

Pour les nombreux motifs cités plus haut, pour le souhait que la République pose ainsi un geste envers le monde des sourds, pour que l'ensemble des citoyens entendants puissent être sensibilisés à cette culture particulière, à cette communauté, pour que la marginalité fasse place à l'intégration, nous souhaitons que les cendres de l'abbé de l'Épée soient transférées au Panthéon.

## Démarches

Le transfert des cendres de l'abbé de l'Épée au Panthéon n'est d'ailleurs pas un souhait récent. Déjà en 1889, le sourd Limosin émet une telle requête lors du banquet de la Ligue pour l'Union amicale des Sourds-Muets : « Réclamons et revendiquons la translation des restes de l'abbé de l'Épée qui, de par les décrets de l'Assemblée Constituante, compte parmi les grands hommes français. Pétitionnons en ce sens aux pouvoirs gouvernementaux et parlementaires, auxquels la justesse et la légitimité de notre requête ne peuvent échapper. »

Une pétition est organisée, et la question est posée à la Chambre par un parlementaire. Mais un certain nombre de cléricaux s'y opposent. L'abbé Rieffel écrit : « On veut arracher de l'Église de Saint-Roch, où elles reposent près de Dieu, les cendres de l'abbé de l'Épée, et les porter au Panthéon. Prions afin que Dieu ne permette pas une telle horreur, une telle profanation. L'abbé de l'Épée ! un prêtre ! un saint prêtre ! au Panthéon avec Voltaire et tant d'autres ! c'est une horreur. » (article dans *Le Conseiller-Messager*)

Henri Gaillard, sourd, lui répond : « Le *Conseiller-Messager* ne peut souffrir le transfert d'un prêtre auprès d'athées, de déistes, tels que Voltaire, Rousseau, Diderot, Hugo, etc.

## ABBÉ DE L'ÉPÉE

A cela, je répondrai ceci : tous les prêtres ne sont pas enterrés dans les églises ; ils reposent leur dernier sommeil dans les cimetières, côte à côte avec les libre-penseurs et les religieux d'une autre secte ; leurs restes sont-ils profanés d'un tel contact ? Le Panthéon est le cimetière des grands hommes ; or, l'abbé de l'Épée qui, de l'aveu de M. l'abbé Rieffel, a été un grand citoyen et un grand révolutionnaire, y a sa place toute marquée. Le point de savoir si l'abbé de l'Épée a été un grand clérical, lui un janséniste, étant encore trop controversé, je me bornerai à faire observer que l'Église devrait s'honorer de voir un de ses membres au Panthéon. Et lorsqu'on affirme, le dogme en main, que Dieu est partout, c'est faire preuve d'un manque absolu de logique que de prétendre qu'il n'est que dans les églises, qu'il ne peut pas même être ailleurs. Où M. l'abbé Rieffel voit une profanation, moi je vois une apothéose ; et je suis sûr que les Chambres, le gouvernement et la France estiment cette apothéose juste et nécessaire. »

La pétition de 1889 n'aboutit pas. Cette requête sera relancée à plusieurs reprises par des sourds, notamment par Eugène Graff, mais sans succès. Plus d'un siècle plus tard, la reconnaissance des sourds envers l'abbé de l'Épée étant toujours aussi forte, un Comité de coordination s'est mis en place, afin de réitérer cette demande.

## Proposition de loi

# Table des matières

<b><u>Biographie</u></b> .....	<b>2</b>
<b><u>Avocat</u></b> .....	<b>2</b>
<b><u>Janséniste</u></b> .....	<b>3</b>
<b><u>Rencontre</u></b> .....	<b>3</b>
<b><u>Critiques</u></b> .....	<b>5</b>
<b><u>Développements</u></b> .....	<b>5</b>
<b><u>Motifs</u></b> .....	<b>7</b>
Tradition .....	7
<b><u>Action</u></b> .....	<b>7</b>
Bienfaiteur .....	7
Regard social .....	8
Structures sociales et politiques .....	8
Rayonnement .....	8
Conflits - résistance .....	9
<b><u>Réflexions</u></b> .....	<b>9</b>
Langue minoritaire, universelle .....	9
Éducation .....	10
<b><u>Sourds et aveugles</u></b> .....	<b>10</b>
<b><u>Requête</u></b> .....	<b>11</b>
<b><u>Démarches</u></b> .....	<b>11</b>
<b><u>Proposition de loi</u></b> .....	<b>12</b>